



**PRÉFET
DU VAL-D'OISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la citoyenneté
et de la légalité**

**DÉCLARATION POUR L'EXERCICE DE L'ACTIVITÉ
DE COLLECTE ET DE TRANSPORT PAR ROUTE DE DÉCHETS**

(Articles R. 541-49 à R. 541-61 du code de l'environnement – Arrêté interministériel du 12 août 1998)

Nom ou dénomination sociale de l'entreprise : _____

Nom et prénom du responsable légal de l'entreprise : _____

Adresse du siège social : _____

Téléphone : _____

E.mail : _____

Numéro SIRET : _____

- joindre un extrait d'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés (KBIS) ou au répertoire des métiers datant de moins de trois mois, ainsi que la copie de la pièce d'identité du responsable légal de la société

NATURE DES DÉCHETS PRIS EN CHARGE :

Déchet dangereux

Déchets non dangereux

NOMBRE DE VÉHICULES concernés par le transport par route de déchets : _____

Nom et coordonnées de la personne à contacter en cas d'accident ou d'incident :

Nom et prénom : _____

Téléphone : _____

Je m'engage à :

1) ne transporter des déchets que vers des installations de traitement conformes aux dispositions du code de l'environnement.

2) procéder à la reprise et à l'élimination des déchets transportés par mes soins et que, le cas échéant, j'abandonnerais, déverserais ou orienterai vers une destination non conforme à la réglementation relative au traitement des déchets.

3) informer sans délais, en cas d'accident ou de déversement accidentel de déchets, le préfet de département territorialement compétent.

Date : _____

Signature

Le dossier de déclaration sera adressé par courriel : pref-bre@val-doise.gouv.fr
ou par courrier à la préfecture du Val-d'Oise – DCL / Bureau de la réglementation et des élections
CS 20105 – 5 avenue Bernard Hirsch – 95010 CERGY PONTOISE CEDEX